

N^o 31

Daix
alphonse gille
légitime

L'an mil huit cent cinquante, le deuxième jour du mois de
septembre, à huit heures du matin, se devant nous Louis Joseph Obert,
Maire, officier de l'état civil de la commune de Wissemb, Canton et
arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas de Calais, a
comparu a medi' alphonse Félix Daix, âge de vingt six ans,
mécánicoien, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin, qui a déclaré être né de lui en
son domicile, près à mad' et de dame Jeanne Paulme Jouamons,
âgée de vingt six ans, son épouse, au quel enfant il a été donné
les Prénoms d'Alphonse Gilles Eloi. Les dites présentation et
déclaration ont été faites en présence de Florentin Picé, âge de
quarante trois ans, manouvrier, et de Louis Joseph Obert, Maire
âge de cinquante cinq ans, instituteur, tous deux domiciliés
en cette commune, et ont le comparant et le second témoin signé
avec nous, le présent acte le premier témoin a déclaré que devant
signer de ce interpellé après lecture faite.

A Daix
L. Obert
L. J. Montubert